

Lexique

ADN : abréviation pour Acide désoxyribonucléique. C'est une très grande molécule enroulée en double hélice qui constitue les chromosomes. L'ADN sert de support aux gènes, séquences moléculaires portant l'information héréditaire chez tous les êtres vivants.

ADN "poubelle" : terme générique pour parler des fragments d'ADN qui semblent ne pas avoir de fonction ou ne pas être utiles à l'expression d'un gène.

ADPIC : Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce. Document élaboré dans le cadre des négociations internationales de l'Organisation mondiale du commerce.

Agrosystème : unité écologique, sociologique et économique formée par un terroir, des communautés rurales et des productions agricoles.

Alicament : un alicament est un aliment ou une partie d'aliments naturels qui possède des propriétés thérapeutiques pouvant freiner ou éviter le développement de certaines pathologies. C'est un aliment dans lequel il existe un principe actif que l'on a pu concentrer

Allergénicité : capacité d'un produit à provoquer des allergies.

Biodiversité : terme générique représentant la diversité des espèces vivantes (faune et flore), des gènes et des écosystèmes.

Biopiraterie : collecte de végétaux, d'animaux ou de micro-organismes pour les utiliser comme matière première de biotechnologie, sans le consentement préalable des communautés et des gouvernements.

Biosécurité : mesures au niveau national et international qui permettent d'assurer un transfert, une manutention et un usage avec le maximum de sécurité possible des produits vivants de la biotechnologie moderne.

Biotechnologie : ensemble des techniques et des procédés qui permettent de tirer profit des organismes vivants, et en particulier des micro-organismes.

Biovigilance : suivi des cultures en champs sur les effets néfastes des organismes génétiquement modifiés. L'analyse des données améliore la connaissance des risques et permet de prendre des décisions justifiées.

Bt : initiales de *Bacillus thuringiensis*, bactérie naturelle des sols, utilisée de longue date comme insecticide. Plusieurs gènes insecticides de cette espèce ont été transférés dans des espèces de grande culture comme le coton, le maïs, la pomme de terre sous l'appellation de variétés Bt.

CGB : Commission du génie biomoléculaire qui donne un avis sur la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire.

Complexe génético-industriel : fait référence à une nouvelle entité économique issue des fusions entre les grandes firmes agrochimiques et pharmaceutiques qui monopolise, par les portefeuilles de brevets, les technologies liées à l'utilisation des gènes.

Diversité biologique : autre nom de la biodiversité pour désigner la diversité du monde vivant aux niveaux des populations, des espèces et des écosystèmes.

EPA : Environmental Protection Agency, Institution des États-Unis qui réglemente les pesticides.

Ecosystème : unité écologique de base formée par le milieu et les organismes qui y vivent.

Espèces parentes : espèces sauvages apparentées aux espèces domestiques et cultivées. Elles sont génétiquement très proches et peuvent, malgré l'existence de barrières reproductives, échanger des gènes entre elles.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation.

FDA : Food and Drug Administration, service du ministère de la santé des États-Unis chargé entre autre de la sécurité alimentaire des OGM.

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui a donné naissance à l'Organisation mondiale du commerce.

Gène chimère : portion d'ADN composée de fragment d'ADN appartenant à différents organismes, permettant l'expression d'un caractère spécifique.

Gène marqueur : fragment d'ADN responsable de la production d'un caractère utile au chercheur pour s'assurer de la réussite d'une manipulation génétique (Ex : gène de résistance aux antibiotiques).

Génie génétique : ensemble des techniques de biologie moléculaire qui portent sur le matériel génétique (ADN). Ces techniques permettent d'identifier le gène, de l'isoler et de le transférer d'un organisme à un autre ou encore de le modifier.

Génome : ensemble de l'information génétique d'un être vivant ou d'une espèce. Synonyme de génotype, patrimoine génétique ou patrimoine héréditaire. Le génome humain contient entre 30 000 et 100 000 gènes.

Hybride : individu résultant du croisement entre parents génétiquement différents appartenant à la même espèce, soit à des espèces ou même des genres différents.

Industrie biotech : entreprise commerciale qui utilise la matière vivante comme agent de production.

INRA : Institut national de la recherche agronomique en France.

Moratoire : arrêt des activités pour un temps défini permettant de considérer de nouveaux éléments, de développer une réflexion et de faciliter le débat public. Le moratoire sur les OGM le plus défendu demande l'arrêt momentané de la commercialisation et des disséminations.

OGM : organisme génétiquement modifié est le terme le plus utilisé pour parler des plantes, des animaux et des micro-organismes qui ont été artificiellement transformés par manipulation génétique en laboratoire.

OMC : Organisation mondiale du commerce, institution internationale qui a été mise en place à la suite des accords du GATT pour favoriser la mondialisation des échanges et la libéralisation des économies.

OVM : organisme vivant modifié. Est le produit vivant d'une manipulation génétique. Ce terme est utilisé pour distinguer les graines-semences, des graines-aliments dans les négociations sur le commerce et la biosécurité.

PCR : réaction de polymérisation en chaîne. Est une technique pour amplifier un fragment d'ADN contenant le transgène et faciliter ainsi son insertion dans un nouvel organisme, ou sa détection lors d'analyse d'échantillons.

Pollution génétique : effets néfastes sur l'environnement de l'introduction d'organismes génétiquement modifiés dus à la dissémination d'un transgène.

Pression de sélection : ensemble des contraintes du milieu qui agissent sur une population en favorisant le développement des individus les plus adaptés.

Principe de précaution : il s'agit de mettre en place une gestion *a priori* du risque, lorsque qu'il y a présomption de risque, en absence de confirmation scientifique. Le principe de précaution est né de la remise en question des certitudes scientifiques face à la crise environnementale dans les années 1970. Il a été entériné par la Convention sur la diversité biologique à Rio en 1992.

Promoteur : petite séquence d'ADN située devant un gène, lui permettant de s'exprimer.

Ressources génétiques : ensemble de la diversité génétique.

Révolution verte : traduit le phénomène de généralisation, au cours des années 1960, des semences améliorées de variétés à haut rendement dans les agricultures. Les monocultures de la Révolution verte, exigeantes en engrais, en eau et en pesticides ont largement contribué certes à l'augmentation des rendements mais aussi à l'érosion génétique, à l'épuisement des sols et des nappes, et à l'exode rural.

Terminator : surnom donné aux variétés végétales manipulées génétiquement pour bloquer la germination des semences produites.

Traçabilité : processus permettant de retrouver l'origine d'un produit et de le suivre tout au long de sa vie (production, transformation, commercialisation).

Transgène : nom donné à un gène étranger que l'on a introduit dans le patrimoine génétique d'un autre organisme vivant.

UPOV : Union pour la Protection des Obtentions Végétales qui regroupe l'ensemble des pays reconnaissant le droit de réciprocité sur les nouveautés en matière de semences végétales. Cela permet à un sélectionneur / obtenteur d'un pays de percevoir des royalties dans les pays signataires et réciproquement.

Virus recombinant : virus au patrimoine héréditaire chimère, recombinant ses gènes avec ceux d'un autre virus.